

Bretagne, Côtes-d'Armor
Kergrist-Moëlou
Église paroissiale Notre-Dame (Kergrist-Moëlou)

Statue (d'applique, petite nature) : saint Louis, église Paroissiale Notre-Dame (Kergrist-Moëlou)

Références du dossier

Numéro de dossier : IM22001255
Date de l'enquête initiale : 1966
Date(s) de rédaction : 1966, 1976, 1990
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : indexation notice MH en cours

Désignation

Dénomination : statue
Précision sur la dénomination : d'applique ; petite nature
Titres : Saint Louis

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Emplacement dans l'édifice : bras sud est, mur est

Historique

Période(s) principale(s) : 1er quart 17e siècle

Description

Mains rapportées.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : sculpture
Éléments structurels, forme, fonctionnement : revers évidé

Matériaux : bois taille directe, peint, polychrome

Mesures :

h = 110 ; la = 35

Représentations :

figure ; saint Louis, couronne, sceptre

État de conservation

manque

Main gauche mutilée ; attribut brisé.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : inscrit au titre objet, 1978/05/24

Statut de la propriété : propriété publique

Présentation

Ce dossier correspond à une transcription numérique d'éléments d'enquêtes antérieures à 2000. [Tout enrichissement est le bienvenu](#)

Annexe 1

Etude d'inventaire sur le canton de Rostrenen, 1966, 1976 :

Lien [PDF](#)

Illustrations



Croisillon oriental sud, mur
est : statue de saint Louis

Phot. Guy Artur

IVR53_19692201016V

Dossiers liés

Édifice : Eglise paroissiale Notre-Dame (Kergrist-Moëlou) (IA00004135) Bretagne, Côtes-d'Armor, Kergrist-Moëlou

Auteur(s) du dossier : J. Cadiou, Guillotte, Marie-Madeleine Tugores, Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Inventaire général



Croisillon oriental sud, mur est : statue de saint Louis

IVR53_19692201016V

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation